

Adaptation tarifaire nécessaire pour Romande Energie Aucun impact sur la majorité des ménages

Après deux baisses successives représentant CHF 46 millions par année, Romande Energie se voit obligée d'introduire une hausse de quelque CHF 28 millions par année au 1^{er} juillet 2008 (CHF 14 millions pour le 2^e semestre 2008). Cette augmentation est rendue nécessaire par l'explosion des coûts d'approvisionnement. Plus des trois quarts des ménages ne subiront aucune adaptation tarifaire.

Morges, le 16 mai 2008 – La hausse massive des prix sur les marchés de l'électricité, à l'image du prix des matières premières et des énergies primaires (charbon, pétrole), a conduit Romande Energie à augmenter ses tarifs pour les entreprises et une minorité des particuliers.

La hausse de quelque CHF 28 millions par année - soit env. 8.5 % en moyenne par rapport au chiffre d'affaires global 2007 - prendra effet au 1^{er} juillet 2008, occasionnant une augmentation de CHF 14 millions pour le deuxième semestre de l'année en cours. Elle intervient après les deux baisses successives de CHF 30 millions en 2005 et CHF 16 millions en 2006, soit une baisse annualisée de CHF 46 millions dont ont bénéficié tous les clients de Romande Energie jusqu'à aujourd'hui. Envisagée depuis près de 12 mois mais retardée au maximum dans l'intérêt des clients, cette hausse ne rattrape donc que partiellement le niveau des tarifs d'avant 2005.

Plus de 75% des ménages ne subiront aucune hausse

Du côté des ménages, plus des trois quarts de la population desservie par Romande Energie, soit près de 150'000 clients, ne seront pas touchés par la hausse et verront leur tarif inchangé.

Pour le reste de la clientèle, la hausse annualisée se répartit à raison de CHF 10 millions pour la clientèle particulière et les petits artisans et commerçants, et CHF 18 millions pour les professionnels et grandes entreprises.

Des informations détaillées et personnalisées seront envoyées prochainement à la clientèle concernée.

Romande Energie demeure compétitive

Malgré cette adaptation tarifaire, Romande Energie demeure dans la moyenne nationale, notamment par rapport aux hausses sensibles annoncées par d'autres distributeurs. Il faut souligner que la tendance haussière des coûts énergétiques et notamment d'approvisionnement en électricité à l'échelle européenne, influence de manière importante les prix sur l'ensemble du marché suisse.

Comprenant qu'une hausse tarifaire n'est jamais une bonne nouvelle et consciente de sa mission d'intérêt public, Romande Energie s'engage à suivre de très près les évolutions du marché, afin de maintenir un positionnement tarifaire en ligne avec la moyenne nationale.

* * * * *

Contact

Daniel Herrera
Responsable de la Communication
Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 95 67
Mobile: 079 250 74 94
Courriel: daniel.herrera@romande-energie.ch

Site Internet

www.romande-energie.ch